

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance	21 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, par an, en avance	21 0 0
Aux deux publications réunies, par an, en avance	42 0 0

PREMIERES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion	2s. - 6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion	3s. - 6d.
Au-dessus par lignes	4s. - 6d.

Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)

AU PUBLIC CANADIEN.

Le succès de la REVUE CANADIENNE a dépassé toutes nos espérances. Durant l'année qui finit nos listes d'abonnement ont doublé. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer chez nos compatriotes d'aussi vives sympathies. Grâce à cette faveur populaire, l'existence de la REVUE CANADIENNE et de L'ALBUM, est appuyée sur des garanties solides et durables. C'est pour les augmenter et nous en rendre digne que dans l'année qui va commencer, nous redoublerons d'efforts, pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

Nous annoncerons dans un des prochains Nos. de la REVUE CANADIENNE, les changements importants que nous nous proposons de faire sous peu à notre journal, et nous donnerons en même temps le programme de l'année 1847, les PUBLICATIONS NOUVELLES et les NOUVEAUTES ATTRAYANTES, qui paraîtront durant cette année.

Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que notre moisson de 1847 est plus riche et plus abondante que celle de l'année qui vient de s'écouler.

Nous allons reprendre bientôt la publication des NOTICES BIOGRAPHIQUES des Contemporains illustres, et rien n'égale l'intérêt de nos nouvelles Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Découvertes des Sciences, Beaux-Arts, Progrès de l'Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc. Chroniques politiques, Scientifiques et Littéraires; Chroniques des salons de Londres, de Paris et de toutes les capitales de l'Europe, Chroniques des Théâtres et des Tribunaux, ouvrages sur les perfectionnements de l'Agriculture en Europe, etc., etc. Revue Agricole, Revue Médicale, Artistique pour 1847, etc.

Montréal, 29 Décembre, 1846.

AVIS IMPORTANT.

Comme on peut le voir dans nos colonnes de ce jour, le 1er janvier prochain, les 11 et 12ème livraisons de notre Album seront prêtées à la campagne et à vendre à nos bureaux. Mais nous avons déjà annoncé et nous prévenons encore aujourd'hui CERTAINS ABONNÉS RETARDATAIRES DES CAMPAGNES, qui n'ont rien payé de leur abonnement de 1846, que ces deux livraisons, qui composent le 1er volume, ne leur seront pas expédiées et seront conservées pour eux, jusqu'à ce qu'ils viennent solder leurs comptes.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui nous ont solennellement promis de payer, et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans nous en rendre certains et réguliers de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme, et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la Revue Canadienne, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous ne vous tenons pas les bureaux des Abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album de la part de l'Institut des différents parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non: c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHILLIERS par an, devront se faire inscrire et s'abonner ou renouveler leur abonnement, POUR UN AN d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Payer donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnez par là 50 0/0.

Montréal 29 Décembre, 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le Premier Vol.

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

CEUX qui désirent se procurer ce Volume n'ont rien de plus facile. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant infiniment très limité. — Prix: 25s. — Éligamment Relié, 26s. — Éric France.

Le Propriétaire de cet Album, M. Louis O. Le Tourneux, a l'honneur d'annoncer au public que son Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

LES PROPRIÉTAIRES de cet Album, M. Louis O. Le Tourneux, a l'honneur d'annoncer au public que son Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

LES PROPRIÉTAIRES de cet Album, M. Louis O. Le Tourneux, a l'honneur d'annoncer au public que son Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

TABLEAU DES VENTES PAR LE SHÉRIF POUR LE MOIS DE JANVIER.

- Jean-Baptiste Varin vs. John Jones.—Une terre à St. Luc sur le chemin de St. Jean.—Vente à St. Luc le 18 à 10 h. a. m.
- Margaret Finlay, vs. Héritiers Languedoc.—La Seigneurie St. George et privilèges y attachés.—Vente au Bureau du Shérif le 18 à 10 h. a. m.
- William Bingham, vs. James Clarke.—Une terre No 9, Anse à la Raquette, Rigaud.—Vente à Rigaud le 25 à 10 h. a. m.
- John Francis vs. Auguste Régnier.—Quatre lots de terre, Côteau Barron, Montréal.—Vente au Bureau du Shérif le 25 à 10 h. a. m.
- Olivier Berthelot vs. Joseph Pepin.—Un terrain avec maison, etc., à St. Edouard.—Vente à St. Edouard le 25 à 10 h. a. m.
- William Bingham vs. Pierre Paul Villeneuve.—Une terre No 48 Côte St. George, Rigaud.—Vente à Rigaud le 25 à 11 a. m.

AUX ETUDIANTS,

CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matins et soir.

27 oct.

ANALYSE

Du Traité d'Economie Politique de J. Ble. Say. LIVRE SECOND.

DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

CHAPITRE DEUX.

Des variations relatives et des variations réelles dans les prix.

Les variations relatives dans la valeur des produits, sont les variations qu'ils éprouvent l'un relativement à l'autre. Leurs variations réelles sont celles qui subissent les frais que coûte leur production. (C'est ce qu'Adam Smith appelle le *prix naturel*, par opposition avec le *prix courant*.) Les variations relatives influent considérablement sur les richesses des particuliers; elles ne changent rien à la richesse nationale. Si la même qualité de drap, qui se vendait 40 francs l'aune, ne se vend plus que 30 francs, la richesse de tous les possesseurs de cette espèce de drap est diminuée de 10 francs pour chacune des aunes qu'ils ont à vendre; mais en même temps la richesse des consommateurs de ce même drap est augmentée de 10 francs pour chacune des aunes qu'ils ont à acheter.

Il n'en est pas de même quand c'est le prix original d'un produit qui vient à baisser. Si les frais de production nécessaires pour produire une aune de drap, et qui s'élevaient à 40 fr., ne s'élèvent plus qu'à 30 fr.; si, par exemple, cette aune qui exigeait 20 journées de travail à 40 sous, au moyen de quelques procédés plus expéditifs se trouve n'en exiger plus que 15, le producteur voit sa richesse augmentée de 10 fr. pour chaque aune qu'il vend, et personne n'en est plus pauvre; car s'il achète 5 journées de travail de moins, il laisse à l'ouvrier la disposition de son temps; l'ouvrier vend son travail à un autre producteur, au lieu de le vendre au premier. Quand la concurrence des producteurs oblige celui-ci à baisser son prix au niveau des frais de production, ce sont alors les consommateurs du produit qui font leur profit de cette baisse; ils gagnent 10 fr. pour chacune des aunes de drap qu'ils doivent acheter; cette somme peut être appliquée par eux à la satisfaction de quelque autre besoin, et il n'en résulte aucune perte pour personne.

Cette variation de prix est absolue; elle n'entraîne pas un enrichissement équivalent dans l'objet avec lequel l'échange est consommé; on peut la concevoir, et elle a lieu véritablement, sans que ni les services productifs, ni les produits dont on les achète, ni les produits dont on achète le produit qui a varié aient eux-mêmes changé de prix.

Que si l'on demandait où se puise cette augmentation de jouissances et de richesses qui ne coûte rien à personne, je répondrais que c'est une conquête faite par l'intelligence de l'homme sur les facultés productrices et gratuites de la nature. Tantôt c'est l'emploi d'une force qu'on laissait se perdre sans fruit, comme dans les moulins à eau, à vent, dans les machines à vapeur; tantôt c'est un emploi mieux entendu des forces dont nous disposons déjà, comme dans les cas où une meilleure mécanique nous permet de tirer un plus grand parti des hommes et des animaux. Un négociant qui, avec le même capital, trouve le moyen de multiplier ses affaires, ressemble à l'ingénieur qui simplifie une machine, ou la rend plus productive.

La découverte d'une mine, d'un animal, d'une plante qui nous fournissent une utilité nouvelle, ou bien remplacent avec avantage des productions plus chères ou moins parfaites, sont des conquêtes du même genre. On a perfectionné les moyens de produire, on a obtenu sans plus de frais des produits supérieurs, et par conséquent une plus grande dose d'utilité, lorsqu'on a remplacé la teinture du pastel par l'indigo, le miel par le sucre, la porpree par la cochenille.

Dans tous ces perfectionnements et dans tous ceux que l'avenir suggérera, il est à remarquer que les moyens dont l'homme dispose pour produire, devenant réellement plus puissants, la chose produite augmente toujours en quantité, à mesure qu'elle diminue en valeur. Témoin, l'imprimerie—Depuis une centaine d'années, les progrès de l'industrie, dus au progrès de l'intelligence humaine, et surtout à une connaissance plus exacte de la nature, ont procuré aux hommes d'immenses économies dans l'art de produire; mais en même temps les hommes ont été trop retardés dans les sciences morales et politiques, et surtout dans l'art de l'organisation des sociétés, pour tirer parti, à leur profit, de ces découvertes. On aurait tort de croire néanmoins que les nations n'en ont nullement profité. Elles paient, à la vérité, des contributions doubles, triples, quadruples, de ce qu'elles payaient; mais cependant la population de tous les états de l'Europe s'est accrue; et ce qui prouve qu'une partie du moins de cette accroissement de produit, a tourné au profit des peuples; et non seulement la population s'est accrue, mais l'ou

*Voyez la Revue, Vol. 1er. Nos. 9. 13. 16. 22. 23. 28. et 32; vol. 2e. Nos. 2. 6. 9. et 13; vol. 3e. Nos. 4. 5. 2 bis. 10. 15. 19. 70. 73. 88. 89. 91. 92. 93.

est généralement mieux pourvu, mieux logé, mieux vêtu, moins frugalement nourri, qu'on ne l'était il y a un siècle.

Une économie dans les frais de production indique toujours qu'il y a moins de services productifs employés pour donner le même produit; ce qui équivaut à plus de produit pour les mêmes services productifs. Il en résulte toujours une augmentation de quantité dans la chose produite. Il semblerait que cette augmentation de quantité pouvant n'être pas suivie d'une augmentation de besoin de la part des consommateurs, il pourrait en résulter un avilissement du produit qui en ferait tomber le prix courant au-dessous des frais de production, tout amoindris qu'ils pourraient être. Crainte chimérique! la moindre baisse d'un produit étend tellement la classe de ses consommateurs, que toujours la demande a surpassé ce que les mêmes fonds productifs, même perfectionnés, pouvaient produire; et qu'il a toujours fallu, à la suite des perfectionnements qui ont accru la puissance des services productifs, en consommer de nouveaux à la confection des produits qui avaient baissé de prix.

Si l'on était porté à croire qu'une baisse réelle, c. à d. des services productifs moins chers, diminue les avantages des producteurs précisément autant qu'elle augmente ceux des acheteurs, on serait dans l'erreur. La baisse réelle des choses produites tourne au profit des consommateurs, et n'altère point les revenus des producteurs. Le fabricant de bas, qui fournit deux paires au lieu d'une pour six francs, a autant de profit sur cette somme qu'il en aurait eu si c'eût été le prix d'une seule paire. Le propriétaire foncier reçoit le même fermage lorsqu'un meilleur assolement multiplie les produits de sa terre et en fait baisser le prix. Et lorsque, sans augmenter les fatigues d'un manouvrier, je trouve le moyen de doubler la quantité d'ouvrage qu'il exécute, le manouvrier gagne toujours la même journée, quoique le produit devienne moins cher.—Nous trouvons là-dedans l'explication et la preuve d'une vérité qu'on ne sentait que bien confusément, et qui même était contestée par plusieurs sectes et par un grand nombre d'écrivains: c'est qu'un pays est d'autant plus riche et mieux pourvu, que le prix des denrées y baisse davantage.

Les baisses réelles sont favorables aux acheteurs sans être défavorables aux vendeurs, et les hausses réelles produisent un effet opposé; mais dans les variations relatives, ce que le vendeur gagne est perdu par l'acheteur, et réciproquement. Un marchand qui a dans ses magasins cent milliers de laine à un franc la livre, possède cent mille francs: si, par l'effet d'un besoin extraordinaire, les laines montent à deux francs la livre, cette portion de sa fortune doublera; mais toutes les marchandises appelées à s'échanger contre de la laine perdront autant de leur valeur relative que la laine en a gagnée. En effet, celui qui a besoin de cent livres de laine, et qui aurait pu les obtenir en vendant quatre setiers de froment, pour cent francs, sera désormais obligé d'en vendre huit. Il perdra les cent francs que gagnera le marchand de laine; la nation n'en sera ni plus pauvre ni plus riche.

Lorsque de telles ventes ont lieu d'une nation à une autre, la nation vendeuse de la marchandise qui a haussé, gagne le montant de l'augmentation, et la nation qui achète perd précisément autant. Il n'existe pas, en vertu d'une telle hausse, plus de richesses dans le monde; car il faudrait pour cela qu'il y eût eu quelque nouvelle utilité produite à laquelle on eût mis un prix. Dès-lors il faut bien que l'un perde ce que l'autre gagne: c'est aussi ce qui arrive dans toute espèce d'ajustage fondé sur les variations des valeurs entre elles. Il y a alors déplacement, mais non production, de richesses.

Un jour viendra probablement (la colonisation de l'Algérie par la France, la révolution commerciale en Angleterre, nous annoncent l'aurore de ce grand jour) où les états européens, plus éclairés sur leurs vrais intérêts, renoveront à toutes leurs colonies sujettes, et jetteront des colonies indépendantes dans les contrées équinoxiales les plus voisines de l'Europe, comme en Afrique. Les vastes cultures qui s'y feront de denrées que nous appelons coloniales, les procureront à l'Europe avec une abondance extrême, et probablement à des prix très modiques. Les négociants qui auront des approvisionnements faits aux prix anciens perdront sur leurs marchandises; mais tout ce qu'ils perdront sera gagné par les consommateurs, qui jouiront pendant un temps de ces produits à un prix inférieur aux frais qu'ils auront occasionnés; peu à peu les négociants remplaceront des marchandises chèrement produites, par des marchandises pareillement provenant d'une production mieux entendue; et les consommateurs jouiront alors d'une douceur de prix et d'une multiplication de jouissances qui ne coûtera plus rien à personne: car les marchandises reviendront moins cher aux négociants, qui les vendront à plus bas prix; il en résultera au contraire un grand développement d'industrie, et de nouvelles voies ouvertes à la fortune.—C'est ce que Bonaparte aurait pu opérer avec les vastes moyens dont il a disposé. Il aurait civilisé, enrichi et peuplé le monde, au lieu de le ravager; mais, pour réussir, une semblable entreprise devait être conçue

sans esprit de conquête et de domination, sans jalousies nationales. Elle se réalisera plus tard. Une politique plus éclairée se gardera de mettre obstacle à l'établissement d'états indépendants d'origine européenne, dans la partie habitable de l'Afrique; car de pareils établissements sont dans l'intérêt de toutes les nations. Elles seront heureuses de trouver sur les côtes de Barbarie, au lieu de peuples féroces, ennemis des Européens et vivants de brigandages, des nations essentiellement pacifiques et commerçantes, comme les Etats-Unis, mais beaucoup plus rapprochés et sous un plus riche climat. La Méditerranée ne sera plus alors qu'un vaste lac sillonné en tout sens par les industrieux habitants qui peupleront ses rives.

Montréal, 4 janvier, 1847.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

DIX POUR CENT.

Je n'aime pas les placements en viager; ils contribuent à développer l'égoïsme, cette vilaine lépre du cœur humain. Remarquez que les gens qui placent leur bien à fonds perdu n'y sont pas toujours contraints, tant s'en faut, par le besoin d'augmenter un revenu insuffisant pour leur existence. Or, l'on a beau être célibataire, n'avoir point de famille: quel être, en regardant autour de lui, ne découvrira aucun heureux à faire, aucune œuvre utile et charitable à laquelle il puisse léguer un souvenir de son passage en ce monde?

Si c'est vous qui prenez le placement, n'y a-t-il pas quelque chose de pénible dans cette spéculation funèbre, dans cette espèce de société, d'alliance avec les infirmités, la maladie? Est-ce un sentiment doux au cœur d'avoir à souhaiter sans cesse la mort d'un de vos semblables, et de regarder chaque année, chaque mois de répit au-delà des probabilités calculées, comme une espèce de vol qu'il vous fait?

Si c'est à vous que la rente est servie, vous est-il agréable de songer qu'en vous saluant, en vous serrant la main il est un individu qui s'écrie en à-part: « Comment? il n'en finira donc jamais? »

On rapporte, au sujet de placements en viager, de vrais traits de force de diplomatie et d'astuce. Vous connaissez cette histoire de la vieillasse cacochyme si patiemment jouée par Sixte-Quint, pour emporter une élection ou les votes ne voulaient voir qu'un bail de courte durée. Au moins, il s'agissait de l'ambition du pouvoir, qui peut avoir sa grandeur. Le placement en viager, le solide et étroit désir du gain, on produit des traits pareils. En voici un qu'on me racontait ces jours-ci, et qui, dans son genre, mérite d'être conservé:

La scène est dans une petite ville maritime de Normandie. En fait de ruse et de finesse, les Normands ont leur réputation faite depuis longtemps. Toutefois, comment cette finesse ne les a-t-elle pas conduits à s'apercevoir (et la chose n'est pas fort abstraite, fort difficile) qu'on joue le plus insigne rôle de dupes en se faisant tondre, gruger, manger à discrétion par les huissiers, les avocats, les notués, tous les suppôts de l'enragée boutique à procès?

Or, notre Normand, que nous appellerons, si vous voulez, Pierre Germeau, était, il y a une dizaine d'années, célibataire d'âge mûr: un petit homme gris pommelé, comme dit Figaro, avec une figure empreinte d'une certaine bonhomie mativoise qu'un coup-d'œil malhabile peut prendre pour de la simplicité. Ancien maquignon, Pierre Germeau avait tout les instincts du métier. Le marchand de chevaux sait, à propos, parler, peindre, enjoliver sa marchandise: Pierre Germeau sut exploiter non moins habilement sa propre personne, comme vous pouvez voir.

Notre homme s'était retiré des affaires avec une soixantaine de mille francs clairs et liquides, gagnés plus ou moins honnêtement. Il se dit que le moment du repos était venu. Avec ses soixante mille francs, Germeau pouvait se faire cent louis ou mille beaux de rente: c'est plus qu'il n'en faut pour qu'un homme habitué à ne jamais dépenser deux sous sans les avoir fait tourner cinq minutes entre l'index et le pouce, ait de quoi vivre selon ses goûts dans une petite ville. La promenade le long du quai, le spectacle des bateaux pêcheurs qui rentrent au port, la conversation avec celui-ci et celui-là sur la mercuriale du dernier marché, ou autres sujets analogues, ce sont des plaisirs qui ne coûtent rien. La demi-tasse et le petit verre ne sont pas beaucoup plus dispendieux, quand on les gagne au dominos, ce qui était l'habitude presque invariable du sieur Germeau, maître expert dans le maniement du double-blanc et du double-àix. Pour ce qui est de la prise de tabac, il trouvait moyen de s'en faire gratifier presque toujours par un interlocuteur, et cela, sans réciprocité.

A coup sûr, ce n'est pas la toilette du oisif devant maquignon qui gravait son budget d'un article bien ruineux. Personne dans la ville, ne se rappela l'époque où il avait éterné sa houppelande bleue, son beau gilet d'étoffe chi-

née à fond jaunâtre, son pantalon cannelé, et ses gros souliers à colons de cuir, que le cirage au lustre brillant n'avait jamais touchée.

D'après cet aperçu du caractère et des habitudes de l'individu, il vous semblera certainement que Pierre Germeau ne devait avoir aucune tentation d'augmenter son revenu, puisqu'il ne dépendait ni à son profit, ni au profit des autres.

Pourtant, il résolut de placer tout son bien en viager. De ses collatéraux, il n'en avait nul souci; des fondations charitables, jamais idée parcellaire ne s'était manifestée à son cerveau. Se faire un gros revenu, c'était son unique pensée, d'abord par amour de l'argent, et puis pour la satisfaction d'avoir réussi dans la lutte entrepris afin de le conquérir.

— Si je pouvais avoir dix pour cent de mes fonds, se dit un matin Pierre Germeau, cela ferait deux mille écus de rente!

Une fois qu'il eut embrassé cette pensée, elle prit corps, elle grandit, elle se fortifia, elle passa chez lui à l'état d'idée fixe.

Mais comment placer de l'argent au denier dix sur une tête de cinquante ans bien valide et bien saine? C'était là le problème. Euclide et Archimède en ont résolu de très-forts. Il avait le génie, et puis ils avaient aussi la persistance qui, poussée jusqu'à un certain degré, entre pour beaucoup dans ce don sublime.

Pierre Germeau se rapprocha, au moins par un côté, d'Archimède et d'Euclide. Il ne quitta pas son problème un seul instant. Quelques siècles plus tôt, il aurait peut-être découvert la poudre à canon, la boussole ou l'imprimerie.

On était vers la fin de février; excellente saison pour les médecins et les apothicaires; époque où les rhumes, les catarrhes et vingt autres messages des trois Parques (si vous voulez bien permettre cette réminiscence mythologique) aiment à faire élection de domicile sur le pauvre corps humain.

Un soir que Pierre Germeau gagnait aux dominos, comme de coutume, sa domestique et son glorieux dans le cabaret dévoré du nom de café, il fit entendre plusieurs fois une petite toux sèche, qui finit par être remarquée de son adversaire, un patron de bateau-pêcheur.

— Eh! eh! fit-il, vous avez pris là un mauvais rhume!

— Oh! répondit Germeau; ne faites pas attention.

— Vous aurez attrapé ça hier sur le port; il faisait un vent du nord qui vous saisissait la poitrine!

— Le fait est que je me suis senti tout-à-coup pris d'un froid... Et puis des douleurs... Aye!

— C'est si traître! Il ne faut qu'une minute... A vous de jouer.

— Oh! bah! s'il fallait s'écouter pour si peu... A moi la partie... Encore une de gagnée.

Et Pierre Germeau, vainqueur, sortit du café non sans tousser encore une fois.

Le premier jalon était planté.

Maintenant, nous devons présenter à nos lecteurs un nouveau personnage, autre habitant de la petite ville, maître Jolivard, ancien huissier. Cet officier ministériel avait passé vingt-cinq ans de sa vie dans l'exercice de sa profession, et il venait de vendre fort avantageusement son étude. C'est vous donner une idée de la quantité de papiers cassés, griffonnés et maculés d'un ou plusieurs timbres qu'il avait lancés dans le canton; du nombre de malheureux poursuivis et saisis par son entremise; en un mot, des honorables états de service qu'il avait acquis sous les drapeaux de la Justice ou de la Chancellerie. Employé le second de ces deux noms, pour ne pas profaner le premier en l'appliquant à si faible chose.

D'après le florissant embonpoint de la figure épanouie de maître Jolivard, on pouvait juger qu'impossible comme la loi, il n'éprouvait pas le plus léger déchirement intérieur au souvenir de ses victimes.

Depuis qu'il avait vendu sa charge, maître Jolivard, pour s'entretenir la main, faisait des affaires, mot honorable pour indiquer ce qui ne l'est pas toujours. Il prêtait de l'argent à un intérêt qu'on pouvait, non sans raison, trouver beaucoup plus juf que chrétien. Dans les petites villes, et même dans plusieurs grandes, il y a des gens qui sont censés faire la banque et qui, tout simplement, font l'usure. Ces hommes sont des vampires qui doivent des quantités d'existences. Il est excessivement rare que la loi les atteigne. Il est vrai que, par compensation, elle fait la guerre aux tenanciers de roulettes en plein vent, qui pratiquent leur industrie sur des gros sous.

Cinquante ans plus tôt, maître Jolivard aurait acheté du bien de prêtres et d'émigrés.

Ce vertueux personnage était un des gros honnets de l'endroit; électeur, il exerçait une certaine influence; capitaine de la garde nationale, il se rengorgeait majestueusement, dans les grands jours de revue, au 1er mai et au 29 juillet, sous le hausse-cou civique. Adjoint au maire, il savait prendre un air tout-à-fait digne, quand il laissait tomber sur de nouveaux époux les paroles sacramentelles du mariage légal. Et vous jugez quel caractère de sainteté cette formule devait emprunter à un pareil interprète! En l'absence du maire, c'était lui qui, lors d'un récent voyage princier, avait eu l'honneur de haranguer l'auguste personnage. Administrateur du bureau de bienfaisance, M. Jolivard était un parfait Vincent de Paule officiel, et il aurait mérité de figurer sur un théâtre plus vaste, à côté de ce philanthrope éminent qui proscrit l'aumône par égard pour la dignité des pauvres, attendu que l'aumône dégrade celui qui la reçoit.

Et M. Jolivard, aussi bien que le philanthrope en question, se serait fait un scrupule de dégrader personne, surtout par ce moyen-là.

Vous le voyez: M. Jolivard réunissait tous les titres voulus pour obtenir la croix de la légion d'honneur, dans la première rosée de ruban

rouges dont quelques gouttes arriveraient jusqu'aux boutonnières provinciales, et rien n'empêchait qu'un jour les éloges les plus touchants attendrissent la pierre de sa sépulture.

Pierre Germeau demeurait vis-à-vis de M. Jolivard. Ils avaient ensemble des rapports de voisinage comme on en a dans un endroit où tout le monde se connaît.

C'était le lendemain du jour où l'adversaire de Germeau, en jouant avec lui aux dominos, avait remarqué sa petite toux sèche. Justement, maître Jolivard rencontra Germeau qui se promenant sur le port avec le patron de bateau son antagoniste de la veille.

— Eh! bien! Germeau, comment va cette santé? lui demanda Jolivard, avec un air de familiarité demi-protectrice.

— Eh! eh! doucement, répondit Germeau; doucement, M. Jolivard.

Et en même temps, il fit entendre une toux qui semblait lui déchirer la poitrine.

— Vous avez là un mauvais rhume, observa Jolivard. — C'est ce que je lui disais hier, ajouta le marin.

— Ce n'est rien que ça, répondit Germeau. Et il parla d'autre chose; mais c'était encore un nouveau jalon.

La semaine d'après, M. Jolivard, de sa fenêtre, voyant passer Germeau, remarquait son pas alourdi, la manière dont il marchait courbé.

Un des jours suivants on le vit entrer dans la boutique du pharmacien. C'était là un véritable événement, un fait inusité jusqu'alors. D'après ses habitudes de stricte économie, il fallait que Germeau éprouvât une indisposition bien sérieuse pour faire l'achat de quelque remède.

— Soignez cela, père Germeau; soignez cela lui dit le pharmacien, après que son client inaccoutumé lui eut raconté les douleurs qui le tracasait; je vous engage à voir un médecin.

— Il ne faut en venir là que le plus tard possible, répondit Germeau; mais qui m'aussit dit que je serais obligé de vous donner ma pratique!

Et Germeau emporta le remède que le pharmacien lui avait conseillé, en attendant l'avis du docteur.

Bientôt les voisins de Germeau remarquèrent qu'il ne sortait plus; et que qu'un qui l'allait visiter, rapportait l'avoir trouvé bien malade. Percus de douleur, il avait peine à bouger, et il s'était décidé à prendre, pour le servir, une femme de ménage qui venait le matin et s'en allait le soir.

— On assure que Germeau n'ira pas loin, dit Mue Jolivard à son mari. — Tant mieux pour ses héritiers, dit l'ancien huissier. Cet homme a n'a pas moins de vingt mille écus à lui; un joli lot de renouiller.

En prononçant ces derniers mots M. Jolivard, se sentit illustré d'une inspiration subite. Si je pouvais, se dit-il, mettre la main sur ces vingt mille écus.

Dès le même jour, il fit en sorte de rencontrer le médecin que Germeau, précisément, avait fait appeler la veille; nouveau symptôme d'une haute signification.

— Eh! bien, docteur, lui dit Jolivard d'un ton d'intérêt tout à fait naturel, il paraît que ce pauvre Germeau est bien malade. Entre nous, dit le docteur, cet homme-là n'ira pas longtemps. Bah! — Des douleurs qui datent de loin, et qui se sont aggravées, fiute des soins nécessaires. Je vous porte à croire que la moelle épinière est attaquée. Est-il possible! — Et comme il vit seul, n'ayant personne, la nuit, pour lui venir en aide, ou le trouvera mort chez lui un beau matin.

Le résultat de cet entretien fut que M. Jolivard n'alla, sans perdre de temps, faire une visite à Germeau.

Il trouva celui-ci gisant dans un mauvais fauteuil de velours d'Utrecht, l'air dolent et chétif.

— Ah! dit Germeau d'une voix mourante, vous êtes bien bon de vous déranger, M. Jolivard.

— Un voisin... un ami... c'est tout simple.

— Ça ne va pas, M. Jolivard... ça ne va pas. Et ce qu'il y a de pire, c'est que je ne suis pas en état de m'occuper de mes pauvres affaires... On a quelques pauvres sous... impossible de les faire valoir. Ça va dépendre... ça va se perdre... et justement quand on a cette scélératesse de maladie qui demande tant de dépense!

Et Germeau montrait une petite fiole posée à côté de lui. La transition était trouvée pour aborder le sujet essentiel.

— A votre place, dit M. Jolivard, mon bon Germeau, n'ayant pas d'enfants, pas de proches parents, je me donnerais un surcroît d'aissance pour le reste de mes jours... je placerais en viager... Chacun pour soi, et après nous le déluge! Tenez... si vous trouviez... bah! six pour cent... je vous conseillerais d'accepter. Oh! dans, ça demande réflexion... dit le malade; merci toujours de votre bon avis.

Des semaines, des mois s'écoulèrent. Un jour, le docteur de qui M. Jolivard s'informait de l'état de Germeau, lui déclara, d'un air capable, que le malade ne passerait pas la chute des feuilles; on était au mois de septembre.

M. Jolivard, sans perdre de temps, offrit à Germeau de prendre son capital à huit pour cent.

— Ça demande réflexion, dit encore ce dernier.

De réflexion en réflexion, M. Jolivard craignait que la mort ne vint traverser ses desseins. Fort de l'oracle de la faculté, il fit résouner aux oreilles de Germeau ces mots magiques: Dix pour cent.

— Eh! bien, soit, puisque vous le voulez, dit le malade, sans trahir la moindre satisfaction; nous terminerons cela un de ces jours.

— Oui, un de ces jours... cet après-midi, par exemple, dit M. Jolivard. J'amènerai le notaire. Un petit bout de contrat, et puis vous serez tranquille, voisin Germeau; vous n'aurez plus de souci, vous pourrez vous soigner, vous airez du bien.

— Trop aimable, M. Jolivard; hélas! je ne le sens que trop, vous ferez-là une excellente affaire.

Avant la fin de la journée, le contrat était dressé et signé en bonne et due forme. M. Jolivard rentra chez lui fort content du marché.

Germeau ne l'était pas moins. Il recueillait le fruit d'une comédie de six mois, qui avait bien son côté pénible.

La chute des feuilles arriva; M. Jolivard attendait avec impatience le moment où sa proie lui serait livrée; et cependant Pierre Germeau se permettait de ne pas mourir. Bien plus, on le vit sortir de chez lui, marchant, il est vrai, avec peine; puis il marcha mieux, puis mieux encore.

M. Jolivard était furieux; le docteur n'y comprenait rien.

Au printemps, Germeau était complètement rétabli, et le docteur le citait à chacun comme une cure la plus magnifique qu'il eût jamais faite.

Voilà dix ans que l'ancien huissier sort une rente de 6,000 fr. pour un fond de 20,000 écus. Déjà la somme payée égale le capital, que peut-être ses héritiers seuls recueilleraient. Une rage concentrée le dévore; il est devenu maigre; lui si florissant autrefois.

Mais croyez-vous que Germeau ait été longtemps heureux du succès de sa ruse? D'après le désespoir que sa propre avarice lui faisait éprouver dans un cas pareil, il juge de la fureur, de la haine qui doit ronger Jolivard, et une nouvelle idée fixe a pris possession de son esprit: il craint d'être assassiné ou empoisonné. Jamais il ne songerait à regagner son repos par la rupture du contrat, et il vit obsédé de continuelles terreurs, qui finiront par tourner à la folie.

Ainsi, chacun de ces deux hommes à son supplice. On ne plaindra ni l'un ni l'autre.

TH. MURET (Quot.)

NOUVELLES DES SCIENCES, DÉCOUVERTES ET INVENTIONS.

Planète Leverrier. — Récompenses nationales. — Exposition Poincaré et Thénaud. — La planète Vulcan. — Les puits artésiens de Favelle. — Les derniers tremblements de terre d'Italie.

PARIS, décembre, 1816.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de la belle découverte faite par M. Leverrier des causes des anomalies observées dans le mouvement d'Uranus. L'illustre savant, armé seulement d'une table des logarithmes, a reconnu que les écarts et les irrégularités de cette planète ne devaient être attribués qu'à l'influence attractive d'un autre astre perturbateur. Il ne s'est pas arrêté en si beau chemin. Par de profonds calculs et de brillantes théories, il est parvenu à préciser sur le papier la marche et le plan de l'orbite de l'invisible planète. Les faits sont venus confirmer de point en point ses observations. M. Galbré, astronome infatigable de Berlin, a reconnu dans les cieux la planète annoncée par M. Leverrier, et la position qu'elle occupait ne différait pas d'un dixième de celle qui lui avait été assignée.

Un si merveilleux résultat est sans contredit un des plus beaux pages de l'histoire des sciences. Avec les succès, à rebouche, le succès pour un tel objet est une récompense méritée. Les travaux de M. Leverrier sont de ceux qui, comme l'a dit M. le ministre de l'instruction publique, honorent notre siècle et la France. Quoiqu'il n'ait pas le temps exigé par les statuts, M. Leverrier a été promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur. La science a ses services d'exception et ses actions d'éclat comme la guerre. Cette première récompense que plus de deux mille citoyens, anciens bureaucrates ou officiers de la garde nationale, partagent avec M. Leverrier, n'est été qu'un faible hommage rendu à son mérite, si l'on s'en fût tenu là. Une chaire de mécanique céleste au collège de France va, dit-on, être créée en faveur de ce savant, et la direction d'un bureau de poste a été donnée à sa sœur. Enfin, la science devait aussi payer son tribut de reconnaissance et d'admiration. L'Académie, d'une voix unanime, si l'on en excepte toutefois la voix chevrotante de MM. Buisson et Thénaud, nos deux caducés pairs de France, a proclamé que le seul nom qui pût être donné à cette planète était celui de M. Leverrier.

La science, par ses merveilleuses inventions, semble devoir changer depuis quelques années la face du monde. Elle a sa baguette, comme Aaron, pour opérer des prodiges. Les puits artésiens, les chemins de fer, les télégraphes électriques avaient reculé si loin d'un seul coup les limites de la science, qu'elle devait, selon toute présomption, faire une halte pour reprendre haleine et rester un moment stationnaire. L'invention de la poudre-coton vient de prouver qu'il n'en était rien et que, comme chez Nicotlet, nous en sommes arrivés à marcher toujours de plus fort en fort. Depuis deux mois, les expériences de la poudre-coton ont été fréquemment répétées; elles ont toutes réussi. Il semblerait à désirer qu'on essayât les admirables effets de cette invention sur une plus grande échelle et par une application plus réelle. En attendant, les plaisanteries vont leur train; car le Français se raille de tout. On raconte qu'un jeune enfant revenant un soir de l'école, s'attira de son père une vive réprimande qui fut accompagnée d'un soufflet. Une détonation extraordinaire se fit entendre, la tête de l'écolier vola en éclats, et ses débris blessèrent gravement le père. Le malheureux gamin s'était mis à sa pension du coton-poudre dans l'oreille. Tous les enfants, lorsqu'un de leurs pères ou de leurs mères veut leur infliger une correction, se hâtent maintenant de dire: "Ne touchez pas, ou je fais explosion."

On sait que le procédé habituellement suivi pour le forage des puits artésiens est très long, très dispendieux et sujet à une foule d'accidents d'autant plus nombreux et plus graves que la profondeur est plus grande et que le terrain est plus mouvant. La lenteur de ce procédé est telle que, sans parler du puits de l'abbaye de Crevelle, dont il a fallu attendre six ou sept ans les merveilleux résultats, un forage commencé à Perpignan, l'an dernier, n'était arrivé qu'à cent cinquante mètres, après onze mois de travail. Sur le même terrain, à travers les mêmes couches, un homme, en quinze jours a été chercher à cent soixante-dix mètres au-dessous de Pérorce de la terre un torrent d'eau chaude. Cet homme s'appelle Fauvelle; il avait en quelques semaines creusé le puits de Grenelle; il aurait fait jaillir l'eau d'une profondeur égale à trois fois la hauteur de la flèche des Invalides, en moins de temps qu'il n'en a fallu pour poser les conduits de l'abbaye au Panthéon.

Le procédé aussi simple que puissant de M. Fauvelle consiste dans l'emploi d'une sonde creuse, par laquelle, au moyen d'une pompe foulante, on fait arriver un courant d'eau, au lieu de la sonde en fer plein qui avait servi jus qu'ici de vrille ou tarière à ces mineurs qui percent le globe. Il en résulte que la boue les graviers et les cailloux, souvent assez volumineux, sont remontés sans qu'il soit utile de retirer le tube. La voie de la sonde se lave ainsi continuellement d'elle-même, et aucun débris ne reste pour en amortir l'action. M. Fauvelle fait dix mètres de forage par jour et peut travailler plus d'une semaine sans démonter une seule fois l'instrument.

M. Léopold Pilla, savant géologue italien, a adressé à l'Académie des sciences des observations intéressantes sur le tremblement de terre de Toscane. L'oscillation du sol s'est produite dans le sens horizontal du nord-ouest ou sud-est; cette circonstance seule a empêché que les désastres ne fussent beaucoup plus considérables et a fait épargner la tour de Pise, penchée dans la direction contraire. M. Pilla attribue le tremblement de terre à la même force souterraine qui s'est déjà souvent manifestée sur d'autres points de l'Italie par des ouvertures naturelles, espèces de di-sil, de soupapes de sûreté en communication avec le Vésuve. En effet, il s'est formé, au pied des collines subalpines, une foule de petits cratères en forme d'entonnoirs, versant des nappes d'eau mêlée d'un sable bleuâtre. A. BOREL D'HAUTERIVE.

NOUVELLES ETRANGERES.

LE GREAT BRITAIN. — On lit dans le *Journal du Harre*:

Comme il était facile de le prévoir, les derniers coups de vent qui se sont fait sentir dans la Manche, ont eu une influence désastreuse sur l'épave du *Great-Britain*, toujours échoué dans la baie de Dundrum. Voici la lettre que publie à ce sujet le *Weekly-Telegraph*:

"Depuis quelques jours, on avait commencé les travaux pour préserver la coque du gigantesque steamer des terribles effets du gros temps, pendant la mauvaise saison. La compagnie s'était décidée, sur l'avis de M. Boulton, à construire un long-rames flottant tout autour du navire, afin qu'il eût moins à souffrir; déjà cet ouvrage était fort avancé, mais les violentes rafales qui ont soufflé ces derniers jours ont tout détruit. La mer, en furor, battant en écumant s'est frayé un chemin jusqu'au bateau, qu'elle a envahi entièrement en brisant les glaces qui donnaient du jour dans la chambre; les portes ont été arrachées et tout l'intérieur atrocement dévasté. Les ouvriers qui s'occupaient aux premières réparations, ont été obligés de se retirer sur le gaillard d'arrière, où ils sont restés jusqu'à mer basse, battus par la tempête et comme s'ils venaient de naufrager une seconde fois.

Le steamer a flotté pendant un instant et s'est rapproché du phare de Tyrella. M. Brunner l'a abandonné, en disant qu'il n'y avait plus de ressources, et les agents de la compagnie se sont décidés à transporter à terre les mats, ainsi que la machine, afin de ne pas tout perdre, si le navire est mis en pièces, car le temps est encore bien mauvais. Tout porte à croire aujourd'hui que c'est un bateau complètement perdu. Du reste, aussitôt qu'on pourra se rendre à bord, les ingénieurs délégués par la compagnie iront le visiter, et feront un nouveau rapport sur la position de plus en plus critique où il se trouve."

LE FILS DU PRINCE ET LE FILS DU SAVANT. — Le jeune comte de Paris vient d'adresser à M. Leverrier la lettre suivante: "Monsieur, j'ai reçu la carte céleste que vous avez découverte. Je vous remercie beaucoup de cet envoi. J'ai appris que vous aviez un fils du même âge que moi; veuillez l'embrasser et lui dire que je le félicite d'avoir pour père un savant aussi distingué."

LA REINE ISABELLE. — Quelques journaux de Madrid affirment que la reine Isabelle est déjà enceinte. *Caramba!*

UN ENFANT TERRIBLE. — Mme B..., qui a la prétention d'avoir des adorateurs, dit un journal, se trouve mère d'un enfant classé parmi les terribles. L'autre jour, un de ses soupçons se plaignait à la dame d'un violent mal de dents: "Eh! monsieur, répondit l'enfant, fuites comme maman; elle ôte ses dents à volonté et les remet ensuite."

Quelques minutes plus tard, le petit monstre recevait le fouet sous un prétexte quelconque.

— On écrit de Vienne (Autriche), à la date du 31 octobre dernier, qu'un boulangier vient de faire une découverte dont l'application peut être fort importante dans les circonstances actuelles

Il s'agit de l'introduction de la betterave dans la panification. Deux pains composés, l'un de moitié, et l'autre de cinq huitièmes de betterave, et, pour le reste, de farine de froment, viennent d'être adressés, à Paris, à M. le ministre de l'Agriculture et du commerce. L'un et l'autre ont été confectionnés à Vienne le 30 octobre, et présentent encore en ce moment (20 novembre) pour l'aspect et pour le goût, les qualités du pain de ménage de bonne confection. Le procédé de fabrication est celui du pain ordinaire; seulement on emploie moins d'eau et un peu plus de sel. La betterave ne doit être rayée qu'au moment de s'en servir. M. le ministre de l'Agriculture et du commerce vient d'ordonner sur cette nouvelle panification, des expériences auxquelles, d'ailleurs, tout le monde peut facilement se livrer.

CATHOLICISME. — Pie IX ne pouvait pas oublier, au milieu des manifestations des sentiments nouveaux qu'il a portés sur le Saint-Siège, la grande cause de la Pologne. Une visite faite à l'abbesse Makrona Mieczyslawka semble avoir eu particulièrement pour but de montrer l'intérêt du pontife en faveur du peuple le plus opprimé de l'Europe. Le pape n'a omis aucune des circonstances susceptibles de rendre sa visite significative. Nous n'avons pas besoin de dire que Pie IX a fait apparaître dans cette occasion toutes les qualités de son caractère: il a uni à la fermeté évidente de ses intentions toute la grâce de la bonte.

— Le nouveau pape vient d'autoriser une construction de chemins de fer dans ses états. Voici le texte de la notification officielle qui a été publiée sur ce sujet: "Art. 1er. Les lignes que le gouvernement pontifical considère comme les plus importantes, et dont pour ce motif il autorise l'exécution sont: 1o Celle qui, par la vallée du *Sarno*, conduit jusqu'à la frontière napolitaine, près de Caprano; 2o celle qui joint Porto d'Anzio à Rome; 3o celle de Rome à Civita-Vecchia; 4o celle qui de Rome, passant par les localités les plus peuplées de l'Ombrie, telles que Foligno et la vallée de la rivière *Potenza*, conduit à Ancône, et d'Ancône à Bologne, suivant le tracé de l'antique voie *Flaminia-Antica*. Art. 2. La construction de ces nouvelles routes sera confiée à l'industrie particulière des compagnies, représentées par des sujets pontificaux."

— Trois religieuses trappistes, du couvent de la Madeleine, sont récemment arrivées à Brest. Ils doivent bientôt partir pour la Martinique, où ils se proposent de fonder un établissement de leur ordre.

MONNAIES ANCIENNES. — Un fermier nommé Pinard, demeurant au Portier, commune de St-Pierre-en-Poisson, vient de découvrir, en fouillant dans un champ voisin de sa demeure, une quantité considérable de monnaies antiques. Ces pièces avaient dû être déposées dans un coffre en bois dont on a retrouvé encore quelques traces. Quelques-unes sont en argent, le plus grand nombre en alliage ou en cuivre. Elles sont au nombre de 600 environ et appartiennent à cette espèce de monnaies Gauloises, aux types grossiers peu variés, qui ne portent, le plus souvent, aucune inscription, et dans lesquelles quelques-unes ont pu reconnaître une imitation des *philippes* macédonniens. (J. de Rennes.)

PROFITS EN BRONZE. — Jus qu'à présent la gravure en métaux avait été presque exclusivement consacrée à reproduire les grands événements ou à reproduire les traits des hommes célèbres. Au moyen de procédés nouveaux qui sont son secret, M. Robier peut en très peu de temps, et par-là même à bon marché, convertir en médaille de bronze toute espèce de profils obtenus au moyen du daguerrétype ou autrement. Ce qui donne une importance très-grande au procédé de M. Robier, c'est qu'à l'aide d'autres moyens de son invention, il peut obtenir autant d'épreuves qu'il veut et toutes ces épreuves sont aussi conformes au modèle que si elles sortaient des balanciers de la Monnaie.

RAVE MONSTRUEUX. — A Treistorons, on a arraché une rave-monstre qui pesait 16 livres moins un quart. (Gazette du Siècle.)

ÉTABLISSEMENT CANADIEN.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 5 JANVIER, 1847.

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et aux progrès du journal, ne en Canada, c'est l'absence de système de long crédit malheureusement encore trop répandu parmi nous. Un journal peut avoir et obtenir une large circulation; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour le journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, les frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entendions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisque tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Revenons à la société anglaise autour de nous. Les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les soins qu'elle a déjà établis et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce système pour le faire prospérer, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différente d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées; sans une presse libre, indépendante et énergique, point d'esprit public, point de force et de puissance politique; au contraire, avec une presse servile et vicieuse, on doit acquiescer à une grande influence; — donnez-moi, disai-je, un grand homme d'état, un parlement vendu, une pairie servile et un gouvernement corrompu, mais donnez-moi en même temps une presse libre et je ne craindrai rien!

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ont été libérées l'action sans laquelle elle ne peut rien; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux États-Unis, on les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde? La propriétaire de la Revue Canadienne, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'ici au premier mai prochain, l'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'éta-

blissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la Revue Canadienne agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleurs informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de tous ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement personnel que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme des tarifs des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'antériorité des derniers restes du family compact, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de La Revue Canadienne; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de La Revue Canadienne, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

Montréal n'est pas encore sorti du tourbillon de fêtes de plaisirs et de réjouissances dans lequel notre bonne ville se plonge avec tant d'entrain au commencement d'une nouvelle année. Nous avons encore le GATEAU DES ROIS à manger et ensuite tout rentrera dans l'ordre.

Nous ne vous redisons pas la cérémonie toujours si agréable des visites, ce bon vieil usage de nos pères.

Elles ont été aussi nombreuses, cette année que ces années passées. Son Excellence lord Cathcart a reçu son monde royalement à l'Hotel Daley, avec un excellent lunch. Son honneur le maire de Montréal a aussi entretenu ses visiteurs avec un lunch, où le champagne coulait à flots.

Au milieu de tout ce tumulte, ce tohu-bohu, causé par les équipages et les promeneurs qui sillonnaient nos rues, il est heureusement arrivé aucun accident grave. Quelques chevaux ont été tués, quelques gens renversés — voilà tout.

La température est extraordinairement douce pour la saison. Le thermomètre est monté ce matin à 31°, à ce chiffre le St. Laurent ne prendra pas de sidit. Ce temps peut-être favorable aux pauvres, mais il est contraire à la santé. Jamais il n'y eut autant de maladies, de Rhumatismes, et de Rhumes.

UN VOL A LA MONTRE.— Un journal de Co-hourg, Haut-Canada, nous raconte que la se-

maine dernière pendant qu'un M. Nixon, bijoutier, était à prendre son thé, un chevalier d'industrie de la vieille roche enleva une glace à sa croisée et prit 12 montres, en se consolant sur l'immoralité de son action avec cette maxime de Robert Macaire, que « les montres sont faites pour aller.»

UN POLYGAME.— Un nommé John Welch a été arrêté hier comme accusé d'avoir épousé trois femmes, le triple coquin! Sa seconde femme, Catherine Reed, qu'il avait épousée en juillet dernier, ayant découvert qu'il existait un no. 1, l'avait planté là et ne s'occupait plus de lui, lorsqu'elle apprit que le monstre en était à son numéro 3. C'était trop fort. Elle dénoua le compable, et c'est ainsi qu'il a été arrêté et mis à l'ombre.

Un ami qui se rendait dernièrement d'Albany à New-York, nous informe qu'il y avait sur le steamboat où il était embarqué un corps de volontaires qui allait joindre l'armée américaine au Mexique, et que parmi ces volontaires il y avait plusieurs canadiens. Le docteur O'Callaghan qui était passager, ayant appris ce fait, voulut s'en assurer par lui-même; il se fit donc présenter trois de ces personnes et leur parla longtemps en français. Le plus vieux des trois était un nommé Pierre Forques, de St. Jean, île d'Orléans; c'est un veuf, qui a deux enfants à St. Jean; l'autre était un jeune homme de 20 ans, nommé Dominique Lefebvre, dont les parents résident aux Tanneries des Roulans, près de Montréal. Nous ignorons le nom du troisième dont la famille demeure depuis un certain nombre d'années, à Troy. Forques était au lit, ayant été blessé en versant d'une voiture quelques jours auparavant. Le Dr. O'Callaghan lui demanda s'il pouvait faire quelque chose pour lui, et, à sa demande, il lui procura quelques douceurs que Forques reçut avec beaucoup de reconnaissance. Ces volontaires s'en allaient joindre leur dépôt à Governor's Island, d'où ils devaient partir immédiatement pour se rendre au Mexique et prendre part à la guerre.— *Mineur.*

La Gazette Officielle du 27 ultimo contenait une proclamation annonçant que Sa Majesté en conseil avait donné sa sanction, aux bills suivants réservés par le gouvernement à la dernière session du parlement; mais la proclamation ne fait pas mention du bill « pour fournir d'eau la ville de Québec et autres lieux adjacents.»

1. Acte incorporant une compagnie pour élever le grand chemin de fer de l'Ouest depuis Hamilton jusqu'à Toronto.

2. Acte pour amender les divers actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de Toronto au lac Huron.

3. Acte pour l'érection d'un pont suspendu sur la rivière Niagara, près de la chute.

4. Acte établissant les devoirs civils de certaines personnes atteintes et convaincus de haute-trahison.

5. Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Wolfe-Island, Kingston et Toronto.

6. Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Peterborough à Port-Hope.

7. Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Montréal à Kingston.

Le marché Bonsecours a été ouvert ce matin, les bouchers, les regrattiers, etc., en ont pris possession, non sans quelque répugnance, car ils se plaignent que le prix des places est à un taux exorbitant. En effet, comme nous l'avons annoncé dans notre dernière feuille, un grand nombre des étaux des bouchers sont montés de 60 à 275. C'est plus haut que le loyer d'un grand nombre de maisons et de magasins. Si les bouchers ont eux-mêmes poussé les étaux qu'ils voulaient avoir à un prix aussi élevé, ils n'ont pas droit de se plaindre, c'est leur ouvrage. Mais on dit que quelques-uns des conseillers de ville d'un certain parti, se sont permis d'encherir et nous leur contestons ce droit puisqu'il y avait un prix de départ de fixé. C'est-à-dire 240 pour les grands étaux et 20 pour les petits. Tel était le prix qui avait été fixé par le conseil et ils n'avaient plus le droit de sur-encherir.— *Mineur.*

Opinion de Lord Chatham sur la liberté du Commerce.

Lord Chatham disait dans la Chambre des Lords:—Je ne désespère pas de mon pays; et je ne cherche pas à cacher ce qui, dans mon opinion, rendrait au Royaume son ancienne condition de prospérité. Affranchissez le commerce, diminuez le poids des impôts, et vous n'entendez plus de murmures. Le commerce étant toujours une échange de choses équivalentes, une nation qui ne veut pas acheter ne peut vendre, et chaque obstacle sur l'importation en est sur l'exportation. D'un autre côté, plus nous admettons les produits des pays étrangers, plus les demandes pour nos articles de luxe augmentent. Qu'on abolisse graduellement et avec précaution notre absurde système de lois sur les Céréales et qu'on admette librement les produits agricoles, moins chers, du Nord de l'Europe et des continents d'Amérique et d'Afrique, nous aurons un débouché illimité pour nos manufactures.

Etats-Unis.

Nous avons des nouvelles de Washington jusqu'au 29 décembre. Les procédés du Congrès sont sans intérêt. La mort d'un sénateur, M. Barrow, est le seul événement de la semaine.

ARMÉE D'OCCUPATION.

Par le steamer McKim, il a été reçu à la Nouvelle-Orléans quelque nouvelles de l'armée. Ce steamer avait quitté Brazos Santiago, le 5 courant. Parmi les passagers, on remarque un assez bon nombre d'officiers, ainsi que soixante et un volontaires malades ou licenciés.

Le général Taylor devait, le 8, marcher en colonne sur Victoria, ville qui se trouve à peu près à moitié chemin de Monterey à Tampico. Il partira à la tête de 1,500 hommes. Le général Butler restera pour commander à Monterey. Deux régiments des volontaires de l'Indiana, le 2e et le 3e, et la batterie du lieutenant McKail, sont partis pour Saltillo afin d'aller rejoindre le général Worth.

Le général Hamer, l'un des brigadiers généraux des volontaires, nommé par le Président, est mort à Monterey, à la suite d'une courte maladie.

Le général Taylor a fait arrêter l'Alcade de Monterey et son fils, ainsi que quelques individus, qui travaillaient à déboucher des soldats Américains et fournissaient aux déserteurs des chevaux et de l'argent. On assure que le vieux «Rough and Ready» a déclaré qu'il ferait pendre ses prisonniers, si leurs intrigues continuaient.

Une correspondance dit que deux Français figurent parmi les débâcheurs qui ont été arrêtés. Mais c'est là un fait qui nous paraît difficile à comprendre et à croire. D'où venaient ces Français? Comment se trouvaient-ils à Monterey?

Le général Taylor, en revenant de Saltillo, a réussi à s'emparer de cent mules chargées de provisions pour Santa Anna et son armée de San Luis de Potosi. Ses hommes étaient à la poursuite de 400 autres mules aussi richement chargées pour la même destination.

L'armée de Santa Anna était estimée de 22 à 30 mille hommes. Les Mexicains disparaissent du voisinage de Monterey pour aller le rejoindre.

Le général mexicain a envoyé, dit-on, un détachement de 2,000 hommes pour détruire les citernes qui se trouvent entre San Luis de Potosi et Saltillo.

Le général Wool se trouvait avec 1,000 hommes à Paris, village à environ cent milles au nord de Chihuahua. Le général Worth est à Saltillo, où il se trouvera bientôt à la tête de 2,000 hommes. Le colonel Riley est à Montemoreales avec 1,000. Le général Pillow devait partir pour Victoria le 14.

Naissances.

En cette ville, le 29 ultimo, la Dame de John Oatell, a mis au monde une fille.

En cette ville, le 2 courant, la Dame de G. H. Cuddeu, écuier, notaire, a mis au monde une fille.

Decès.

A Halifax, N. E., le 11 décembre, à l'âge de 69 ans l'hon. Norman Fitzgerald Gussack, ci-devant procureur-général du Bas-Canada, puis juge de la cour du banc du roi à Montréal et membre de la chambre d'assemblée pour le Bourg de St-Jacques. M. Gussack était fils de feu R. J. Gussack, ancien procureur-général de la Nouvelle-Ecosse. Pendant son séjour parmi nous M. le juge Gussack se fit toujours remarquer par son esprit d'indépendance et de libéralisme, qui lui attira la confiance et l'estime du parti libéral. Il exerçait ses fonctions avec la dignité et l'intégrité qui conviennent au caractère d'un officier public méprisant toutes les petites intrigues qui se soulevaient en jeu pour faire triompher la cause de nos adversaires. Il n'en fallut pas plus pour lui attirer la haine du parti Tory qui lui suscita des tracasseries qui le firent de laisser la province. Il se rendit à Halifax où il fut nommé juge de la cour suprême, place qu'il occupa dignement jusqu'à sa mort.

En cette ville, le 29 du présent, âgé de 22 ans, M. John McMillan, ci-devant commis chez John Jordan, écuier, de cette ville.

En cette ville, le 19, Madeline-Ann, enfant de G. H. Castel, écuier.

A Lachenaie, le 21 courant, à la demeure de Dame veuve Marie Viennet, ille. Marie Lefebvre, âgée de 81 ans et 6 mois, ci-devant de St. Denis.

A St. André, le 28 décembre, à l'âge de 31 ans et 10 mois, Michel Marquis, écuier, fils de Pierre Carnac Marquis, écuier, marchand du lieu.

A Ste. Marie de la Beauce, le 31 décembre dernier, à l'âge de sept ans et sept mois, Tancrède-Auguste, troisième fils de feu Pierre-Élieux Tancrède, écuier, seigneur de Ste. Marie.

REMISE

ASSEMBLÉES DE MONTREAL.

LA PREMIERE ASSEMBLEE qui a été avertie comme devant avoir lieu JEUDI AU SOIR, le 31 courant, est inévitablement remise jusqu'à LUNDI le ONZE JANVIER prochain.

HENRY CHAPMAN. Secrétaire Hon.

5 jan. 1847.

A LOUER,

CETTE SUPERBE RESIDENCE, DURHAM HOUSE, SITUÉE SUR LE COTE AU BARON.

CETTE VILLA magnifique à deux étages, en Pierre, sur le Coteau Baron, communément appelée «Durham House» avec les dépendances vastes et bien disposées, un Jardin très productif bien arrangé et des mieux cultivés; plantée des plus beaux arbres fruitiers, arrosée d'une fontaine qui ne tarit pas d'eau excellente. Cette propriété a été graduellement améliorée, et sa situation si salubre, sa proximité de la ville en font une des résidences les plus agréables qu'on puisse désirer.

S'adresser à S. C. BAGG, N. P.

Montréal, 5 janvier, 1847.

BANQUE D'EPARGNE

De la Cité et du District de Montréal. MERCREDI prochain le 6 de Janvier étant Fête d'Obligation, (Epiphanie) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution.

Par ordre JOHN COLLINS. Caissier.

5 janv.

BANQUE DU PEUPLE. MERCREDI prochain le 6 de Janvier étant Fête d'Obligation (Epiphanie) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette institution. Par ordre du Bureau. B. H. LEMOINE. Caissier. 5 janv.

Terre à Vendre A LA COTE DES NEIGES.

Le sousigné offre en vente, une TERRE avantageusement située à la Côte des Neiges, paroisse de Montréal, d'une arpent et demi de front sur le chemin du Roi, sur seize arpents de profondeur; des Titres incroissables sont joints à l'acquisition. Cette magnifique terre avoisine le nouveau Chemin de Trafalgar et les propriétés d'A. Ross, Ecuier, et J. B. SMITH, Ecuier, et offre aux familles une excellente occasion d'acquiescer une résidence agréable à la campagne, à un mille et demi de distance de la ville. S'adresser à SERAPHIN BEAUTRON dit MAJOR. Tisserand à St. Laurent. Montréal, 5 Jan., 1847.

En Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Co.

DICIONNAIRE DE MEDICINE de Chirurgie, de Pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire, de P. H. VAYEN. Nouvelle édition, avec 107 figures intercalées dans le texte: Paris 1845. 1 vol. gr. in 8o. MAGNÉTIQUE, Précis élémentaire de physiologie. 2 vols. in 8o. Zoologie Eléments de Physiologie par M. le Baron RICHARD. 3 vols. in 8o. Traité d'Anatomie descriptive, par HYPPOLYTE CLOQUET. 2 vols. in 8o. Manuel Médical, Précis de médecine pratique, par le Docteur CLARION. 1 vol. in 8o. Rue St. Vincent, No. 3, 5 Janvier 1847.

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLEE semi-annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie, rue des Commissaires, LUNDI, le 18 janvier courant, auquel tous les titulaires de titres de la Compagnie sont conviés à l'Assemblée et un comité de Direction sera nommé par l'Assemblée courante. Le fascicule sera occupé à midi précis. CHS. W. CASTLE. Secrétaire Trésorier. Bureau du Chemin de Fer à Montréal, 5 janvier 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 24 déc 1846

L'ASSEMBLEE annuelle et générale des Propriétaires du capital inscrit par la Compagnie du chemin de St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu à ce Bureau rue St. Jacques, le 23 de Janvier le 30 jour de JANVIER 1847, à DEUX heures précises de l'après-midi, aux lieux d'être TROIS DIRECTEURS à la place des honorables George Moffet A. N. Murin et John Yorrain. Tenir qu'il essent d'être en office ce jour là; et pour s'occuper en général des affaires de la Compagnie en conformité à la 28e section de l'Acte d'Incorporation et de la 23e section des Règles et Réglements de la dite Compagnie. THOMAS STEERS. Secrétaire. 29 déc.

UNE SOIREE CHARITABLE AURA LIEU A L'HOTEL DALEY, Mardi le 5 Janvier 1847.

POUR VENIR EN AIDE A L'HOPITAL DE LA MATERNITE. LES Dames Directrices de l'INSTITUTION pré- sident.— Prix des billets.

Un Monsieur et deux Dames 10s. 0

Une Dame et un Monsieur 7 6

Un seul Billet 5 0

On peut se procurer les Billets aux principales librairies et aux Hôtels Daley et Donagau. Une bande militaire assistera. Montréal 15 déc. 1846.

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES, Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Le sousigné prend la liberté d'attirer l'attention des Acheteurs de famille et des Jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Penillants d'Or, d'Argent, d'Épingle, d'Épingle-Crayons en Or et en Argent, petites Pendules dans le dernier goût, Argenteries, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme cadeaux. Son assortiment se compose d'articles nouvellement importés et n'en cède en rien sous le rapport de l'élegance, du fini et de la solidité, à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à présent dans la Cité. L. P. BOIVIN. Rue St. Paul, Marché Neuf, 22 décembre.

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresse au BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE. Montréal, 9 octobre 1846

la banque du peuple Avis.

LES ACTIONNAIRES de la Banque du Peuple sont notifiés par les présentes, de FAYEN le Gens VERSEMENT de DIX par-Cent sur leur nouvelles parts, le ou après le PREMIER JANVIER 1847. Par ordre des Directeurs, D. M. LEMOINE, 24 nov.

PLACES DE MOULINS De Prix.

AVIS est par le présent donné que le BAIL d'une PLACE de MOULIN de PRIX située sur le côté SUD du Bassin du Canal de LACHINE au-dessus du Moulin à Vent et désigné sur le Plan comme Lot No. 2, sera vendu à l'enchère publique au BUREAU des TRAVAUX PUBLICS. Mardi, le DOUZIEME jour de JANVIER prochain, à MIDI, le prix de départ sera de £107 10 0 courant par année payable semi-annuellement.

Le Plan du terrain et les Plans et spécifications relatifs à la manière de prendre l'eau &c. peuvent être vus à ce Bureau où on pourra se procurer toute information quant aux termes de l'achat.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.



Avis aux Contracteurs de Bois.

DES SOUMISSIONS seront reçues au BUREAU de la COMPAGNIE du CHEMIN DE FER du ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE, jusqu'au 9e jour de JANVIER prochain, pour la description de bois suivant, pour la construction du chemin depuis le Fleuve St. Laurent jusqu'à un point dans le township d'Acton, distance d'environ 45 milles, pour être livré avant le PREMIER AOUT 1847, sur la ligne du chemin, à tels points qu'il sera fixé par l'Ingénieur, savoir :

PIECES de BOIS LONGITUDINALES, sciées, de 8 pouces carrés sur 12, de 18, 27 et 35 pieds de long, consistant en Pin ou Epinette rouge de la meilleure qualité. Aussi, barres de chêne ou d'Epinette rouge, pour traverses, de 24 pouces d'épais, de 6 pouces de large et de 8 pieds de long. Le tout pour être trouvé bon, loyal et marchand, tant bois que barres, exempts de noeuds noirs, de crevasses ou de fentes, et ne devant en aucun cas être du jeune bois.

Le BOIS sera livré à des points n'excédant pas un quart de mille de distance en distance, sur la division suivante du chemin savoir :

PREMIERE DIVISION, s'étendant depuis le fleuve St. Laurent jusqu'au Richelieu, à Belœil.

SECONDE DIVISION, s'étendant depuis la rivière Richelieu jusqu'au village de St. Hyacinthe.

TROISIEME DIVISION, depuis St. Hyacinthe jusqu'au point ci-dessus mentionné dans le Township d'Acton.

Les soumissionnaires établiront, 1° le montant et la sorte de bois qu'ils fourniront, 2° sur laquelle de ces divisions ils le livreront; 3° le prix par pied courant de pièces de chaque sorte de bois; 4° le prix de chaque traverse de chêne ou d'épinette rouge.

Les personnes offrant de contracter pour bois ou traverses qui sont inconnues à l'Ingénieur ou aux Directeurs sont priées d'accompagner leurs propositions de références quant à leur caractère ou à leur capacité; et dans tous les cas où une proposition sera acceptée et un contrat fait, le contracteur sera requis de donner les noms de deux personnes responsables comme suretés dans la fidèle exécution du contrat suivant les termes convenus.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie, Petite Rue St. Jacques No. 18.

THOMAS STERS, Secrétaire et Trésorier de la Compagnie le 1846

PLATRE A ENGRAIS. 1000 QUARTS de la meilleure qualité à vendre par le Soussigné bas prix.

D. MASSON, 1 décembre 1846.

Vente de Terres a VARENNES.

SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIEME jour de Novembre prochain, à dix heures du matin, une Terre de quatre arpents et deux perches environ de front sur quinze arpents de profondeur située dans l'île Ste. Thérèse, paroisse de Varennes; avec une maison, grange et étable dessus construits et aussi une portion de terre située dans la grande île de Varennes, dans le fleuve St. Sautent, de deux arpents de front ou environ sur la profondeur qu'elle peut avoir, ces terres appartenant aux Demoiselles Ayl-dit-Malo.

THOMAS PEPIN, Prêtre, Procureur. Boucherville 16 octobre.

AVIS. Le Soussigné ayant loué l'Étage inférieur du No 1743 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Encaen, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

Les ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à SEPT heures P. M. JOHN JONES Tattersalles

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL, POUR L'ANNÉE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète de Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Epôques Ecclesiastiques notamment celles concernant le Canada l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada des Magistrats, des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.

Le Calendrier Ecclesiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

CHEZ E. R. FABRE & CIE. 4 déc.

PENSION. DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVEE, trouveront tout l'accommodement possible en s'adressant au

No. 24, Rue St. Vincent. 24 nov. 1846.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Extrait. Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

Montant du aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,833 17 4

DILIGENCE ENTRE

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables.

Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE-BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure.

W. ROBINSON, Propriétaire, T. & T. LECOMTE, S. & C. HOUGH, MICHEL GAUVIN, Agens à Montréal, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN, 1 décembre.

INSTITUT CANADIEN. AVIS.

LES membres de l'INSTITUT CANADIEN sont informés qu'en vertu d'une Résolution passée à la séance du 26 novembre dernier, tous les membres de cette institution qui, au premier janvier 1847 n'auront pas payé tout le montant de leurs contributions échues avant cette époque, ne seront plus considérés comme membres de cette société et leurs noms seront biffés de la liste des membres de l'Institut.

Ceux qui voudront payer leurs contributions doivent s'adresser au trésorier, soussigné, qui sera toujours prêt à les recevoir au bureau de MM. Cherrier & Dorion, rue St. Vincent.

V. P. W. DORION, Etud. en Droit, Montréal, 4 Déc. 1846. Trésorier de l'Institut.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

Etablissement a vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, M colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse, Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoît, 11 août, 1846.

A VENDRE, 1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures. Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différents couleurs.

JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bâte de Maison, Grange et autres bâtimens.

Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné J. A. LABADIE, N. P.

Avocat, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERÈSE

Suprès des batisses de M. Desbarats. Montréal, 15 déc. 1846.

TRAITÉ sur les Lois Civiles du BAS-CANADA.

Par Henri Desrivieres Beaubien. TROIS VOLS., in-8.—PRIX 20s. En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinture de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention. Montréal, 9 déc. 1846.

PELLETERIES.

Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletteries, consistant en Martre naturelle, Leicester, Renard, Castor, Neutria, Vison, Loutrou, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuils de Lorette et des Raquettes.

A vendre à bon marché à l'ancien établissement, maison de Chapelier de Londres, une porte au nord-est la place d'armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES. Décembre.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HOTEL DONEGANA. LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.

Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages ou expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.

—Aussi: Un grand nombre de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNÉTIQUE de SHERWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assidu afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

MAGASIN ET MAISON A LOUER

Le soussigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-devant occupés par J. BOULANGER ET Cie, LOUIS PLAMONDON, Montréal 6 novembre 1849.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. 15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keups, 40 Balles Bouchons, 50 Quarts Vinaigre, 100 Caisnes Chandelles de Damoulin et Supermaceti.

DESRIVIERES et DEMSEY. RUE ST. PAUL, 11 sept. H. B. SMITH & Co.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagement située dans le village de Nicolet-avec cave, hangar, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. WOODWORTH. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

BAPTISTE GARANT. Agée de 16 ans, (avec des cheveux brun.)

DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORONS) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généralement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées. Bureau de l'Aurore des Canadas. Méolntr 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C. LES SOUSSIGNÉS, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente. DESRIVIERES & DEMSPY, No. 28, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Ponderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Buck, poèles de salon à grille, Panel box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, poèles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et seront vendus, à l'essai, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du bois, et la durée; y une visite est respectueusement sollicitée. BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN, Le Sus-signé vient, de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :

Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches de Messieurs, Chaînes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglles à canne, do topaz et émaillées, Bagues d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier. Fusils, Broches, Paillers Français. Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI—

UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184

L. P. BOIVIN, Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 baisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits, 9 octobre 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été loués pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LABRE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

PORELAINE, FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empacé originairement ou réempacé par douzaine, à la demande des acheteurs. Rue St. Paul, 11 sept. H. B. SMITH & Co.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE, M. A. LAFRAMBÈRE, Marché à Poin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeurs assortis, pour Chambre, Passage, et Salon, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Tapis de Soies Cires pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, pots et Manteaux, etc.

VENDEUR au magasin de M. A. LAFRAMBÈRE, Marché à Poin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeurs assortis, pour Chambre, Passage, et Salon, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Tapis de Soies Cires pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, pots et Manteaux, etc.

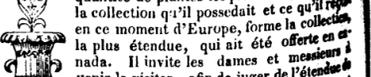
J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de montréal, M. GUILBAULT, à l'honneur de

planter qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui est en collection qu'il possédait et ce qu'il regrettait en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.



NOUVELLES MARCHANDISES. BEAUDRY ET FRERE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Étion, le Caladonia, l'Erromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivantes, savoir :

Châles de toutes descriptions Cashmere et mouss de laine du dernier goût Soie caracaté et autres descriptions Draps pilotes et castors, différentes couleurs Drockin et Casimir Drees fins pour Dames et Messieurs Etoffes à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président H. Mullholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, H. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à cette date sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de \$50 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque, qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire et Trésorier de la Banque de l'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, par le voisin de l'Hotel. 2 juin 1846.

A VENDRE 10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles

Petits Livres de vie Dialogues et petits Drames Grammaire des freres Exemples AUSSI.— Une superbe guitare à clef Attende de jour en jour par le Lord Colleenwood et la Leander. Pierres à moulages &c., moulages Français, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE, No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Bluteaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE.

AVENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 aout.

MR LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.